

Coopérative pour l'autonomie et les économies

Une coopérative a été fondée mardi dans le but d'aider à l'autonomie énergétique des communautés locales et à la diminution des consommations d'énergie. Coopergy regroupe pour l'heure sept citoyens de Boncourt, Clos du Doubs et Kleinlützel et est coprésidée par Vincent Chapuis, de Boncourt, et Jean-Marc Comment, de Saint-Ursanne.

Des producteurs potentiels

Économiste d'entreprise de formation, Vincent Chapuis travaille dans l'accompagnement de petites et moyennes sociétés, et d'organisations à but non lucratif. Jean-Marc Comment, retraité très actif, a

lui une solide expérience dans la conduite de projets. Les autres membres ont des intérêts dans la production d'énergie, solaire ou à l'aide de biomasse par exemple.

Produire ici, de manière respectueuse

Cette nouvelle coopérative promeut une économie locale, respectueuse de l'environnement et des populations, avec donc une approche sociale.

Comme l'explique Vincent Chapuis, la coopérative est ouverte à tous les privés et aux collectivités qui veulent travailler localement sur les questions énergétiques. Il n'y a pas de lien avec la votation sur la stratégie énergétique 2050 de

ce week-end. Mais la création de cette coopérative cette semaine tombe plutôt bien, et l'acceptation de cette stratégie énergétique est essentielle aux buts de la coopérative, convient Vincent Chapuis.

Une offre en formation et en conseil aussi

La coopérative veut commercialiser une offre en électricité ou de toute autre énergie produite à partir d'énergie renouvelable. Elle veut aussi exploiter des moyens de production et de distribution locaux et travailler à informer la population par le biais de formations, de conseils ou d'une expertise dans le domaine de l'énergie.

www.coopergy.net